



Communiqué de presse

Bruxelles, le 21 octobre 2021

Respect pour les travailleurs du pétrole

Positionnement inacceptable de la Fédération pétrolière belge

Les militants du front commun syndical ont jugé inacceptables les réponses des employeurs à leurs demandes en matière de pouvoir d'achat et de conditions de travail. Leur refus d'augmenter les salaires à partir du 1^{er} janvier 2021 (du jamais vu dans le secteur) est un point de rupture. De même, la réponse patronale sur la surveillance médicale est totalement insuffisante. Vu l'échec actuel des négociations sectorielles, et à partir d'aujourd'hui, des assemblées du personnel sont organisées dans les entreprises du secteur. Ces rencontres pourront donner lieu à des arrêts de travail. Un préavis de grève est aussi remis à toutes les directions locales et à la fédération patronale. Si les travailleurs du pétrole ne sont pas respectés, ils passeront à l'action à partir du 10 novembre prochain.

Les intentions patronales sont jugées inacceptables par les représentants des travailleurs. « *Ils ne veulent pas augmenter les salaires en 2021. De qui se moque-t-on ? Les travailleurs du secteur sont restés actifs durant toutes les périodes de confinement... Et ils ne mériteraient pas de voir leurs efforts récompensés sur l'année écoulée ?* ». Avec des telles intentions, la fédération patronale met de l'huile sur le feu et cela ne fait pas bon ménage dans ce secteur.

La crise ou les nouveaux défis du secteur sont de mauvais arguments. Le secteur est resté pleinement actif durant les périodes de confinement et ce, grâce aux efforts des travailleurs. Les bénéfices et les dividendes sont légion aussi. Alors que les salaires des travailleurs ne représentent qu'une petite partie des coûts de production du secteur.

Outre le pouvoir d'achat, les représentants des travailleurs comptent bien engendrer des avancées en matière de bien-être au travail. « *Beaucoup de collègues sont confrontés à du travail en équipes et de nuit. Pour d'autres, le stress et la pression au travail sont des réalités quotidiennes. La pénibilité est une réalité dans ce secteur. Et le prolongement des carrières n'aide pas ! Il faut rendre plus faisable notre travail* ». Comme dans la chimie, les travailleurs sont aussi préoccupés par leur santé. « *Pourquoi arrêter la surveillance médicale après la carrière alors que des collègues sont exposés et que des maladies se déclarent tardivement ?* ».

Jusqu'à présent, la majeure partie des demandes des travailleurs ont reçu une fin de non-recevoir de la part des représentants patronaux. « *S'ils maintiennent leurs positions, nous passerons à l'action. Nous commençons dès aujourd'hui avec des assemblées du personnel qui pourront occasionner des arrêts de travail. Aujourd'hui aussi, nous avons déposé un préavis de grève qui prendra court à partir du 10 novembre prochain* ».

Pour de plus amples informations :

Johan Quintelier, Secrétaire régional CSCBIE, 0478 40 48 76, johan.quintelier@acv-csc.be

Andrea Della Vecchia, Secrétaire fédéral FGTB Pétrole, 0474 49 74 38, Andrea.DellaVecchia@accg.be

Erik Decoo, Secrétaire national CGSLB, 0475 39 89 51, erik.decoo@aclvb.be

Gérald Scheepmans, Secrétaire national CNE, 0473 84 27 29, gerald.scheepmans@acv-csc.be